

Bureau ATSS et personnels d'encadrement

DPATE

Affaire suivie par :

Evelyne MARIE-LUCE

Tél : 05 96 52 26 40

Mél : [bureau.atss@ac-martinique.fr](mailto:bureau.atss@ac-martinique.fr)

Schoelcher, le 4 juin 2026

Les Hauts de Terreville  
97279 SCHOELCHER Cedex

**Circulaire n° 2026 - 131 DPATE du 4 juin 2026 relative au mouvement interne au titre de l'année 2026**

**Publics concernés :** Mesdames et Messieurs les personnels du rectorat

**Objet :** Mouvement interne au titre de l'année 2026.

**Entrée en vigueur :** 4 juin 2026.

**Notice :** La présente circulaire a pour objet de présenter les dispositions relatives au mouvement interne au rectorat au titre de l'année 2026.

**Référencement :** Site académique, rubrique « C'est officiel ».

Annexes :

- Annexe 1 : Fiche de candidature ;
- Annexe 2 : Liste des postes vacants et susceptibles d'être vacants.

La Rectrice de la Région académique de Martinique  
Chancelière des Universités  
Directrice académique des services de l'Éducation nationale

### 1. Acte de candidature

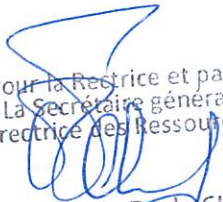
Les personnels affectés au rectorat qui souhaitent y participer devront faire acte de candidature à l'aide de l'imprimé joint (**Annexe 1**).

La fiche de candidature devra être adressée à la DPATE, Bureau des personnels ATSS et d'encadrement, à l'adresse mél suivante [bureau.atss@ac-martinique.fr](mailto:bureau.atss@ac-martinique.fr) pour le **lundi 22 juin 2026**, délai de rigueur. À cet effet, vous trouverez en pièce jointe la liste des postes vacants et susceptibles de l'être (**Annexe 2**).

Les candidats à une mobilité sont invités à prendre l'attache des directeurs ou chefs de service auprès desquels ils postulent.

## 2. Audition des candidats par le directeur ou le chef de service

Les chefs de service seront tenus de recevoir en entretien tous les candidats qui les solliciteront. Ils devront par ailleurs, faciliter l'entretien du candidat avec l'agent occupant le poste sollicité dans leur service afin que les candidats à la mobilité disposent d'informations précises sur le poste.

  
Pour la Rectrice et par délégation  
La Secrétaire générale adjointe  
Directrice des Ressources Humaines  
Marie-Paule CHANOL

### Bureau ATSS et personnels d'encadrement

DPATE

Affaire suivie par :

Evelyne MARIE-LUCE

Tél : 05 96 52 26 40

Mél : [bureau.atss@ac-martinique.fr](mailto:bureau.atss@ac-martinique.fr)

Les Hauts de Terreville

97279 SCHOELCHER Cedex

## ANNEXE 2

Liste des postes vacants et susceptibles d'être vacants

| <b>Direction / Service</b> | <b>Intitulé du poste</b>  | <b>Catégorie</b> |
|----------------------------|---------------------------|------------------|
| EAFC                       | Gestionnaire              | <b>B</b>         |
| DAFAP                      | Gestionnaire              | <b>B</b>         |
| DEC                        | Gestionnaire              | <b>B</b>         |
| DPATE                      | Gestionnaire              | <b>B</b>         |
| SECRETARIAT GENERAL        | Assistant(e) de Direction | <b>B</b>         |